

MARDI, LE 8 AVRIL 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 8 avril 2025, à compter de 19 h 30, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents : Monsieur Vincent Gingras, maire
 Madame Annie Gauthier, conseillère n° 1
 Madame Vicky Brunet, conseillère n° 2
 Madame Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
 Monsieur Richard Moreau, conseiller n° 4
 Madame Fanny Giroux, conseillère n° 5

Est absent : Monsieur Benjamin Brunet-Duclos, conseiller n° 6

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Vincent Gingras, maire, agit à titre de président d’assemblée et Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d’assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assistent également à la séance :

Madame Céline Girard, greffière-trésorière adjointe

Assemblée : Une personne

2. MOT DU MAIRE

Bonsoir à toutes et à tous,

Aujourd’hui c’est une journée un peu spéciale pour moi. En ce 8 avril, j’atteins l’âge vénérable de 50 ans. Bien que je me sente encore très jeune, ce plateau m’a fait prendre un pas de recul pour voir ce qui m’intéresserait pour le prochain 10 ans. Bien que le monde municipal soit extrêmement intéressant malgré les défis, j’ai décidé d’annoncer que je ne solliciterai pas un nouveau mandat. Mon cerveau a besoin d’une pause, mais je vais terminer la dernière année jusqu’au bout. Si le mandat de maire vous intéresse c’est le moment de vous engager!

Nous avons eu une extraordinaire édition de la marche aux flambeaux en mars. Des gens de partout en région sont venus à la Pointe-aux-roches. La soirée fut douce et bien organisée. Merci à tous les bénévoles impliqués et particulièrement à la famille Brunet-Duclos qui d’année en année s’implique à fond dans cette soirée.

Le mois de mars ne nous a pas offert de temps très intéressant et avril débute timidement. Patience, le printemps va arriver! La période de dégel est à nos portes et nous vous demandons d’être très prudents sur nos routes locales.

Sur ce bon conseil.

25-04-047

3. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l’ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025
5. Suivi des séances précédentes
6. Première période de question
7. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
8. Adoption des comptes / Mars 2025
9. Résolution autorisant les dépenses du projet de l’aménagement du bureau municipal
10. Autorisation de dépôt d’une demande au programme d’amélioration et de construction d’infrastructures municipales (PRACIM) – Projet de mise à niveau du bureau municipal
11. Employé numéro 32-0002 / Demande d’ajustement salarial
12. Résolution autorisant l’achat d’abat-poussière pour la saison estivale 2025
13. Octroi de contrat à la firme AJ Environnement Inc pour la réalisation d’une étude écologique complète dans le cadre du projet d’assainissement des eaux usées
14. Indexation du coût du loyer du point de service de santé
15. Tourisme Abitibi-Témiscamingue / Campagne été 2025 – promotion
16. L’Association des Parents d’Enfants Handicapés du Témiscamingue / Demande d’appui dans le projet d’acquisition de la Coop Santé TémiscaVie
17. Foire Gourmande ATNEO / Demande de commandite
18. Espace EC / Demande d’appui au Pôle d’économie sociale
19. Correspondance
20. Affaires diverses

21. Deuxième période de question
22. Clôture de la séance

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 21.8 concernant le comité environnement et en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

25-04-048

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2025

Il est proposé par Annie Gauthier et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025 soit adopté tel que rédigé.

5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

25-04-049

5.1 REDDITION FINALE DE LA TECQ 2019

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019- 2024;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

25-04-050

EMBAUCHE D'UNE SURVEILLANTE SUPPLÉANTE À L'ÉCOCENTRE

Il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu que la Municipalité procède à l'embauche de XXX au poste de surveillante suppléante de l'écocentre au taux horaire de 20.00 \$ de l'heure.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

19h38 à 19h45.

7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

La dernière rencontre du conseil des maires a beaucoup porté sur le projet Onimiki. D'ailleurs, les travaux de consultation populaire se poursuivent. Nous avons assisté à une présentation des promoteurs le 19 mars dernier. Je dois vous dire que je suis fortement en faveur de ce projet. Il est primordial que le Témiscamingue génère des revenus autonomes pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens.

Les travaux pour l'élaboration du plan climat se poursuivent, les consultants feront une tournée des différents secteurs sous peu. Pour l'est témiscamien, la rencontre aura lieu ici au centre communautaire. Si l'adaptation aux changements climatiques vous intéresse c'est à ne pas manquer.

Nous avons également donné un contrat d’inventaire des terres en friche du territoire. Nous voulons en connaître l’étendue, la qualité et le potentiel. Le but est de retourner ces terres en culture.

Le dossier de la crise forestière demeure majeur pour la MRC. La semaine dernière, la ministre des Ressources Naturelles a fait un arrêt chez nous. Bien qu’elle n’eût rien à annoncer concrètement, le milieu lui a fait part des inquiétudes pour notre région et quelques pistes de solution pour améliorer l’industrie forestière du Témiscamingue. On va voir ce que ça va donner.

Bonne nouvelle pour des entrepreneurs de Latulipe, la Quincaillerie de l’est recevra une subvention du FRR volet commerce de proximité pour la réfection de la station d’essence. Cette aide sera salubre pour assurer la pérennité du service dans l’est du Témiscamingue.

8. ADOPTION DES COMPTES / MARS 2025

8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS MARS 2025		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	15 416.14 \$	Salaire net / Greffière-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposés aux travaux publics*, adj et pompiers et frais de poste et de déplacement
Salaires et allocations de dépenses des élus(es)	5 484.17 \$	1 janvier 2025 - 31 mars 2025
Alexandre Bacon Médias	1 724.63 \$	Séance photo + montage photos / Fête des Tuques
XXX	64.34 \$	Articles divers / Fête des Tuques
CNESST	79.09 \$	Ajustement de cotisation
Communication Cloudli (Visa)	111.31 \$	Téléphonie IP / Bureau et centre communautaire - Février 2025
Desjardins sécurité financière	980.92 \$	Ass. Collectives / Mars 2025
École du Carrefour	692.00 \$	Loyer point de services / Mars 2025
Hydro Québec	385.48 \$	Électricité / Lumières de rues
"	1 991.27 \$	Électricité / Usine de pompage
XXX	104.95 \$	Journal local
XXX	300.00 \$	Animation / Fête des Tuques
"	53.98 \$	Articles divers / Fête des Tuques
XXX	91.00 \$	Articles divers / Fête des Tuques
Old Hickory Building of Canada	4 054.02 \$	Dépôt pour achat de la cabane à patinoire*
Revenu Québec	5 150.29 \$	Remises salariales / Février 2025
	79.09 \$	CNESST / Frais 2025 et ajustement 2024
Revenu Canada	1 964.03 \$	Remises salariales / Février 2025
Société de l'Assurance Automobile du Québec	3 038.82 \$	Immatriculation 2025*
Télébec	141.85 \$	Téléphone / Traitement eau potable
TOTAL	41 907.38 \$	

25-04-051

8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER MARS 2025		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Agrimax	7 809.27 \$	Location et réparation tracteur de location*
Atkinsréalis Canada	10 327.05 \$	Plans et devis réfection rue Carrefour Nord*
Champoux électrique	4 900.45 \$	Installation 7 compteurs d'eau
Cima+ (ingénieurs)	16 135.02 \$	Plans et devis / Proj ass eaux usées*
Deveau Dufour Mottet avocats	509.85 \$	Honoraires dossier maisons abandonnées
Communications Duplessis	294.15 \$	Changement cellulaire - Travaux publics*
FQM	356.58 \$	Soutien tech. Ing. / Proj ass eaux usées*
"	213.56 \$	Honoraires professionnels / PGA en eau
Garage Patriote	14 943.53 \$	Réparation et maintenance camion*
H2Lab Inc.	252.66 \$	Analyses / Traitement eau potable
Les Installations Électriques Gadi	300.73 \$	Réparation / Traitement eau potable
MRC de Témiscamingue	18 135.00 \$	Quote-part 2025 - 1er versement
"	131.00 \$	Mutations 2024
"	6 205.81 \$	Entente intermunicipale 2024
"	1 787.00 \$	Contribution entente Refuge pour animaux
Quincaillerie de l'Est	2 474.07 \$	Essences / Camion*, chargeuse- pelleuse* et instruments
"	88.94 \$	Divers articles / Garage* et parc
"	5.96 \$	Mouchoirs bureau

"	50.00 \$	Cartes cadeaux Fête des Tuques
"	103.46 \$	Produits chimiques - Traitement de l'eau
"	15.46 \$	Articles quincaillerie - Traitement de l'eau
"	432.38 \$	Essence, propane, articles chocolat chaud gants travail / Marche aux flambeaux
	48.92 \$	Articles réparation / Véhicule incendie
	85.38 \$	Articles réparation / Déneigeuse*
	199.93 \$	Produits nettoyage / Centre communautaire
Quincaillerie Home Hardware	11.44 \$	Copies de clés
RP Express	65.14 \$	Messagerie / Traitement eau potable
Services informatiques Logitem	302.92 \$	Fourniture de bureau
Techno Pieux Abitibi-Témiscamingue	160.97 \$	Document d'ingénierie*
Transport D. Barrette	17 849.90 \$	Service de déneigement*
Ville de Ville-Marie	101.28 \$	Services judiciaires et ajustement 2024
Grand Total (Achat)		104 297.81 \$
* Dépenses subventionnées		2025-01-01

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu que les comptes soient adoptés pour le mois de mars 2025, tels que présentés ci-dessus.

25-04-052 **9. RÉSOLUTION AUTORISANT LES DÉPENSES DU PROJET DE L'AMÉNAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu que toutes les dépenses de l'année 2024, reliées aux rénovations du bâtiment situé au 4, rue Principale Ouest, dit du bureau municipal, soient financées par les surplus libres.

25-04-053 **10 AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (PRACIM) – PROJET DE MISE À NIVEAU DU BUREAU MUNICIPAL**

ATTENDU l'étude de vétusté du bâtiment dit du bureau municipal ;
ATTENDU QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury souhaite effectuer la mise à niveau du bureau municipal afin d'assurer la pérennité de l'infrastructure ;

Il est proposé par Annie Gauthier et unanimement résolu que :

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;
- La Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

25-04-054 **11. EMPLOYÉ NUMÉRO 32-0002 / DEMANDE D'AJUSTEMENT SALARIAL**

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 32-0002, préposé aux travaux publics, remplace, en raison d'un arrêt de travail, le chef aux travaux publics depuis le 3 janvier 2025 :

Il est proposé par Annie Gauthier et unanimement résolu que le salaire de Nicolas Boucher soit majoré de 2.76 \$ de l'heure à partir du 3 janvier 2025 jusqu'au retour au travail du chef aux travaux publics.

25-04-055 **12. RÉSOLUTION AUTORISANT L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE POUR LA SAISON ESTIVALE 2025**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite que de l'abat-poussière soit répandu devant les résidences et les chalets au début de la période estivale ;
CONSIDÉRANT QUE de l'abat-poussière doit être répandu dans les courbes du chemin du Lac-des-Bois;
CONSIDÉRANT la soumission du 31 mars 2025 de RM Entreprises portant sur l'achat et l'épandage de 21 000 litres de calcium liquide 35%;

Il est proposé Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil de procéder à l'achat de 21 000 litres de calcium liquide au montant de 10 437 \$ (taxes non incluses) à RM Entreprises.

- 25-04-056** **13. OCTROI DE CONTRAT À LA FIRME AJ ENVIRONNEMENT INC POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE ÉCOLOGIQUE COMPLÈTE DANS LE CADRE DU PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix pour les services professionnels d'une étude écologique complète dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées;
- CONSIDÉRANT QUE les honoraires professionnels du projet seront financés dans le cadre du volet 1 du programme PRIMEAU 2023;
- CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a déposé une offre qui a été jugée conforme;
- EN CONSÉQUENCE :
- Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu d'octroyer le contrat de réalisation d'une étude écologique complète dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées au seul soumissionnaire, soit AJ Environnement Inc, au montant de 18 223.54 \$ (taxes incluses).
- 25-04-057** **14. INDEXATION DU COÛT DU LOCAL DU POINT DE SERVICE DU CISSSAT SITUÉ À L'ÉCOLE DU CARREFOUR**
- CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaires du lac Témiscamingue majore (incluant une indexation de 4.5%) le coût du loyer à compter du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 du point de service de santé du CISSSAT, situé à l'école du Carrefour de Latulipe ;
- Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu par les présents membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury indexe le prix du loyer au CISSSAT du Témiscamingue à 723.00 \$ par mois pour la même période.
- 15. TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / CAMPAGNE DE PROMOTION ÉTÉ 2025**
- Refusé.
- 25-04-058** **16 L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS DU TÉMISCAMINGUE / DEMANDE D'APPUI DANS LE PROJET D'ACQUISITION DE LA COOP SANTÉ TÉMISCAVIE**
- CONSIDÉRANT QUE l'Association des Parents d'Enfants Handicapés souhaite, en acquérant la Coop Santé TémiscaVie, être en mesure de :
- Consolider et améliorer un Centre de jour;
 - Développer un service de répit;
 - Mettre en place un camp de jour adapté;
- CONSIDÉRANT QUE les retombées positives majeures de ce projet pour la communauté témiscamienne :
- Une meilleure accessibilité aux services spécialisés pour les familles;
 - Une amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec une différence et de leurs proches;
 - Une contribution au dynamisme régional, notamment par la création de nouveaux services et emplois;
- Il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu d'appuyer l'Association des Parents d'Enfants Handicapés dans leur projet d'acquisition de la Coop Santé TémiscaVie.
- QU'UNE lettre d'appui soit fournie en soutien au projet;
- QUE Vincent Gingras, maire, soit autorisé à signer ladite lettre d'appui.
- 25-04-059** **17. FOIRE GOURMANDE ATNEO / DEMANDE DE COMMANDITE**
- Il est résolu unanimement de refuser la demande de commandite.
- 25-04-060** **18. APPUI AU PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – ESPACE ENTREPRENARIAT COLLECTIF**
- Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu d'appuyer le Pôle d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue – Espace Entrepreneuriat collectif dans sa démarche auprès du gouvernement du Québec afin d'assurer le maintien des ententes à l'échelle régionale ainsi que d'obtenir des moyens financiers adéquats en Abitibi-

Témiscamingue pour agir à titre de levier dans notre économie régionale.

QU'UNE lettre d'appui soit fournie en soutien à la démarche de l'organisme ;

QUE Vincent Gingras, maire, soit autorisé à signer ladite lettre d'appui.

25-04-061

19. PROJET RETOUR À L'ÉCOLE / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par Richard Moreau et unanimement résolu d'offrir un don de 300.00\$ à l'organisme Projet Retour à l'école du Témiscamingue.

20. CORRESPONDANCE

20.1 MRC DE TÉMISCAMINGUE / INVITATION AU RASSEMBLEMENT DES ÉLUS(ES)

Vincent Gingras souhaite s'inscrire pour le souper-conférence du jeudi soir et Annie Gauthier souhaite participer à la journée du vendredi.

La direction procèdera aux inscriptions.

21. AFFAIRES DIVERSES

25-04-062

21.1 AUTORISATION DE VACANCES

Il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu d'autoriser des vacances à Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale pour la période demandée.

21.2 PROJET D'ACHAT D'UN TRACTEUR CONCERNANT LE NIVELAGE DES CHEMINS

Discussion concernant le projet d'achat d'un tracteur. Il est également discuté de vérifier les avantages de la location.

21.3 PLANIFICATION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2025

Le conseil souhaite que le comité voirie se rencontre pour proposer des travaux au conseil.

21.4 MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DES RÉSIDENCES ISOLÉES

Considérant que de nombreuses résidences isolées ne sont pas aux normes concernant leur installation septique;

Considérant le Programme d'unité individuelles de traitement de l'eau (PUIT) du gouvernement du Québec qui vise à soutenir les municipalités dans la mise en place ou la mise aux normes réglementaires d'installations de traitement individuel des eaux usées;

Le conseil souhaite que la Municipalité poursuive des démarches, dans le cadre de ce programme, afin d'aider les propriétaires de résidences isolées à procéder aux travaux nécessaires concernant l'installation d'un système de traitement réglementaire des eaux usées.

21.5 JOURNAL MUNICIPAL

Il est discuté que le journal soit désormais édité et produit au bureau municipal.

21.6 FÊTE AU VILLAGE

Il est mentionné, par le maire, que certaines personnes sont intéressées à démarrer un nouveau comité concernant la Fête au Village. À suivre.

25-04-063

21.7 ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION – RÉSOLUTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE RECONSIDÉRER DE FAÇON URGENTE SA DÉCISION

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de

nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

Il est proposé par Annie Gauthier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury demande au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec;

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire
- Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec

21.8 COMITÉ ENVIRONNEMENT

La conseillère, Marianne Morency Landry, membre du comité environnement, informe le conseil qu'une activité se tiendra le 24 mai 2025 au centre communautaire concernant les plantes et le jardinage.

22. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

Aucune.

25-04-064

23. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu de clore la séance.

Il est 20 heures 53 minutes.